



République Française

Nouvelle-Calédonie

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONE

Tel. : 47.71.00

AVIS DE CONSULTATION

Pour le compte de la province Nord, maître d'ouvrage, la direction de l'aménagement et du foncier lance une consultation ouverte pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation du bâtiment technique sur l'aérodrome de Tuo Cèmuhi (Touho).

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Règlement de consultation,
- Cahier des charges,
- Projet de convention,
- Programme technique.

Les offres devront être remises conformément aux dispositions du règlement de consultation.

Une visite des lieux non obligatoire est organisée par le maître d'ouvrage dans les conditions précisées à l'article 2.9 du règlement de consultation, à la date, heure et lieux suivants :

Mercredi 08 octobre 2025 à 09h30.

Lieu de rendez-vous : Aérodrome de Tuo Cèmuhi (Touho)

A noter, qu'une campagne de désamiantage d'une partie des locaux est envisagée à cette période. Une partie des locaux ne pourra pas être visitée.

Les offres devront parvenir dans les conditions fixées au règlement de consultation, au plus tard le :

Lundi 27 octobre 2025 à 15h00.

Délai de rigueur à la Direction de l'Aménagement et du Foncier (DAF) à l'Hôtel de Province Nord à Koné

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au Règlement de Consultation joint au dossier. Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

La province Nord se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, il sera nécessaire de s'adresser [au Service Patrimoine Immobilier – Direction de l'Aménagement et du Foncier](#).

- Orcan Aurélie – Tel : 47 72 00 - Courriel : a.orcan@province-nord.nc